



LETTRE DE LA MAIRIE

N°9 – Octobre - Novembre - Décembre 2022

Lettre du maire

SOMMAIRE :

Page 1

- Vœux du Maire

Page 2

- Vœux du Maire

(suite)

- Foyer Rural

- Entreprise

Quinçoise

- Dépôt de Marc

Page 3

- Festivités locales

Page 4

- État Civil

- Consignes de Tri

Quinçoises, Quinçois,

Vous n'avez pas pu être tous présents au foyer rural lors des mes vœux à la population. Aussi, il m'a paru utile que vous en ayez connaissance. C'est pourquoi, vous trouverez le discours en intégralité dans cet exemplaire de notre lettre de la mairie.

Permettez moi de vous faire part de la satisfaction de la municipalité et de son maire afin de vous accueillir en notre Foyer Rural pour cette cérémonie des vœux.

D'avance, je vous remercie par votre présence et nous en sommes très honorés. Nous serons dans quelques semaines à mi-mandat et cette traditionnelle rencontre, si importante, avait été occultée pour des raisons que vous connaissez tous. Signe que la vie reprend ses droits et que les relations «population et municipalité» sont de nouveau normalisées, j'en veux pour preuve, la réunion publique qui s'est tenue le 14 octobre dernier, très riche en échanges.

Maintenant, venons en aux faits:

Vous n'êtes pas sans ignorer les difficultés financières que connaissent nos communes. Certaines pourtant plus importantes vont fermer leur piscine, d'autres feront l'impasse sur leur rénovation. Une ville du département a même supprimé cette cérémonie des vœux.

Quincy n'échappe pas à la règle. Malgré notre remboursement d'emprunt, notre budget est à ce jour maîtrisé même si nous réglons des prestations liées à la réalisation de l'assainissement hors subvention:

- 11088 euros Cher Ingénierie des territoires.
- 670 euros au titre de publicité pour l'appel d'offre.
- 16713 euros dans le cadre du relevé topographique.
- 15930 euros pour l'étude géotechnique.

Nous aurons dans quelques semaines 25000 euros à payer au titre de la maîtrise d'œuvre, et tout cela, je le rappelle, en dehors de toutes subventions. Je vous rassure, les demandes sont en cours et un premier dossier au titre de la Dotation de l'État sera déposé le 16 janvier en préfecture. Sachez que le montant global des dépenses s'élève à 3.500 000 euros H.T.

Dans ce contexte, il est évident que l'assainissement collectif est lié à la réalisation du projet privé de ferme photovoltaïque au lieu dit «marçay». En tout, 17 hectares de cette ancienne sablière seront concernés à la fois sur le plan d'eau et au sol. Le dossier est à l'instruction depuis décembre 2021 et nous sommes pressés que le permis de construire soit accordé car un an après sa signature, nous toucherons entre 80 et 100.000 euros de taxe d'aménagement, théoriquement en 2024 et l'autre partie en 2025. Les retombées fiscales locales devraient être de 80.000 euros annuels.

A ce titre, je remercie madame la Sous-Préfète de son soutien et de son intervention car des avancées notables sont en cours avec le 31 janvier une réunion de travail importante ici même en vue de modifier l'appellation de la zone du Plan Local d'Urbanisme concernée. L'enquête publique est en cours et vous pouvez consulter les documents en mairie.

Bien entendu, lors du prochain budget, nous veillerons à nos recettes notamment à ce qu'elles soient en adéquation avec nos capacités de décision. Si des économies peuvent être faites dans certains domaines, ce ne sera pas au détriment de notre école que nous continuerons à soutenir, y compris l'apprentissage de la natation et toutes activités ludiques. Une moyenne de 95 élèves la fréquente. J'en profite pour remercier nos professeurs pour la qualité de l'enseignement car nos enfants bénéficient de solides connaissances pour aborder le collège.

R Responsable de Publication :

M. Pascal Rapin

Secrétaire : Nathalie Houssier

assistée de la commission
communication.

Mairie de Quincy - 9 Place de la Mairie

18120 Quincy

02.48.51.30.12

Mail : mairie.quincy@wanadoo.fr

Lundi -Mardi-Jeudi-Vendredi 13h30/17h30h

Mercredi : 10h/12h

Samedi : 10h30 / 12H – permanence d'un élu

www.quincy18.fr

Nous avons mis en place le repas à 1 euro en fonction du coefficient familial, 17 enfants en bénéficient. Sachez que l'État nous rembourse 3 euros par repas. Le logiciel «cantine de France» devrait bientôt pouvoir être maîtrisé côté parents mais aussi par notre secrétariat. Je considère qu'il s'agit d'une année de transition.

Succès grandissant de notre centre de loisirs qui, par un suivi et une gestion rigoureuse de Ludivine, notre directrice, nous permet de bénéficier de subventions de la CAF. Grâce à cet apport financier, nous avons pu proposer: la visite du vieux Bourges, de la cathédrale, le musée du compagnonnage à Tours (37), le séjour en camp à l'étang de «Sidiailles», à la grande joie de nos plus jeunes et des ados. Nous pouvons ainsi permettre aux adhérents de bénéficier d'un «extra» lors des vacances de Juillet.

Coté commerces, nous espérons que nos deux débits de boissons dont l'un avec le tabac et la presse trouveront preneurs. En attendant, notre petit marché hebdomadaire connaît un franc succès avec son fromager, l'artisan boucher-charcutier, le poissonnier et le marchand de légumes. Nous devrions accueillir prochainement une pâtisserie. Devant cette stabilité, il est donc logique que nous procédions au printemps prochain à une inauguration officielle.

La population est de 828 habitants. Nous avons en 2022 célébré 5 mariages, enregistré 9 naissances et malheureusement 10 décès. Neuf permis de construire et 22 déclarations préalables ont été déposés.

Soyons fiers de Quincy, de renommée mondiale grâce à son AOC et au savoir faire de nos vigneron qui perpétuent nos traditions. Saluons l'installation de nouvelles générations au sein du vignoble. Je remercie la confrérie pour nous avoir offert le Quincy que nous aurons le plaisir de déguster.

Alors oui, Quincy revit avec le dynamisme de l'équipe municipale, au plan culturel avec les concerts à l'église, notons la participation exceptionnelle du groupe Mikrocosmos - La soirée théâtrale prévue le 4 février avec «les Coulisses du Rire» et d'autres animations en perspective. La gestion de l'information avec la réalisation du bulletin municipal - le CCAS avec de nouveau un sans faute pour notre rendez-vous de fin d'année envers nos aînés - l'entretien de nos biens communaux, voirie, bâtiments. Un satisfecit aux élus et bénévoles chargés du fleurissement et de la décoration. Nous devons nous adapter au réchauffement climatique et nous orienter vers des plantes qui nécessitent moins d'arrosage. Nous n'échapperons pas cette année à cette règle avec un nouvel Arrêté Préfectoral quant à la gestion de l'eau.

Le milieu associatif est très actif et nous convie à des festivités qui là aussi dépassent les frontières de notre commune. Nous leur souhaitons de nouveau une pleine réussite en 2023.

Je vais donc clôturer mon intervention en remerciant les services de l'État pour leur aide et soutien, le conseil départemental, la communauté de communes «Cœur de Berry» et les différents organismes qui interviennent à différents échelons.

Je n'oublie pas nos personnels qui exercent parfois dans des conditions compliquées mais qui, sans leur implication, rien ne serait localement possible.

Au nom de la municipalité, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2023, de bonheur, de santé et que vos projets les plus chers puissent se réaliser. Je pense à notre doyenne qui j'espère, nous donnera rendez vous pour ses 104 ans.
Merci de votre attention.

ACTUALITÉS COMMUNALES

FOYER RURAL : Après-midi Récréatives

Tous les mardis à partir du 17 janvier 2023 à 14h30

Au Foyer Rural de Quincy

Venez avec vos jeux

(Tarot, belote, rami, scrabble, jeux de société...)

Et pourquoi pas vos ouvrages de crochet, tricot, broderie.

C'est un moment de détente.

De jeux, de loisirs et d'échanges ouvert à toutes et à tous de tous âges

Venez nombreux vous retrouver.

LA TRADITION SE PERPÉTUE AU SEIN DE LA FAMILLE LIPUZCOA



CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE DÉPÔT DE MARC :

A l'initiative du Syndicat Viticole de Quincy, une plateforme de dépôt de marc a été créée chemin des vignes à Quincy. Cette zone a pour but de réceptionner le marc (Résultat des produits secs obtenus après le pressurage : peau de raisin, pépins et partie ligneuse des grappes) en provenance des exploitations viticoles avant son transfert vers une unité de traitement. Le remblai dégagé et entassé à l'arrière permet d'avoir une belle vue sur le vignoble. Le périmètre du terrain sera planté d'une haie.



FESTIVITÉS LOCALES

MARCHÉ DE NOËL

Un vaste choix gastronomique et décoratif était proposé à l'occasion du Marché de Noël à la Grange du Firmament : vin, boulangerie, charcuterie, huîtres, fromage, desserts, chocolat et bien d'autres encore. De nombreux visiteurs étaient au rendez-vous pour le plaisir des yeux et des papilles.



EXPOSITION FLORALE

Le club d'art floral a présenté plus de deux cents compositions florales, pour orner les tables, lors de l'exposition vente de Noël de dimanche. On pouvait trouver des couronnes, vases et coupes garnies, bouteilles lumineuses, repose couverts originaux, animaux créés en bois, avec pommes de pin, fleurs sèches, houx...

Les visiteurs ont été émerveillés, une fois de plus, par la créativité des dames aux mains vertes.



TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que nos aînés se sont retrouvés au foyer rural comme dirait certains « cheu nous !!! » pour savourer le traditionnel repas offert par la municipalité et le CCAS de Quincy.



36 repas ont été servis et préparés par « Mehun Gastronomie » accompagné par deux musiciens de l'orchestre Pascal Thomas, que nous remercions sincèrement.

Un grand merci à l'art floral de Quincy pour nous avoir confectionné de jolies compositions.

A cette occasion une personne méritante, dévouée, bénévole aussi bien pour les petits et les grands également pour notre église et toujours prête à venir en aide aux habitants de Quincy, nous avons nommé « Marie-France Houssier » qui a reçu par Monsieur le Maire Pascal RAPIN la médaille de la commune de QUINCY. Ce fût un moment rempli de joie et d'émotions.

Un grand merci aux bénévoles, aux élus qui ont participé pour la mise en œuvre de cette agréable journée.

SAINT NICOLAS

Un moment d'échange convivial lors de la Saint Nicolas où plus de 80 personnes se sont réunies.

Petits et grands ont appréciés le chocolat chaud et le vin chaud.



Sous un air d'accordéon, les enfants étaient enchantés des premiers flocons de neige.

SAINT VINCENT

Ouvert à Tous

QUINCY
La SAINT VINCENT Reprend
Samedi 21 janvier 2023

Ouvert à tous

Rendez-vous 15H30 au foyer rural

16H bénédiction église de Quincy

17H-19H foyer rural
Dégustation de galettes et du nouveau millésime,
Musique, danse et baptêmes

Les compagnons du Poinçon assureront la charge de bâtonnier

Pour ceux qui veulent poursuivre :

19H30 Repas en commun au Firmament
32 Euros (vin compris)

Inscription au plus tard lundi 16/01/2023
Auprès de JP Vilpellel 02 48 51 33 51
Elodie Vilpellel Tel : 06 61 43 42 20
Mail : vilpellel.jp@orange.fr

LES COULISSES DU RIRE : SAMEDI 4 Février 2023 à 20h30 au foyer rural



ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

- Adaline, Gabrielle, Evangéline FONTYN 6 Mars
- Lucien, André, Filipe ARAUJO 27 Avril
- Emy, Anastasia RADOUX 1 Août
- Lévana, Fabienne METTE 8 Octobre

Ne sont mentionnées les naissances dont nous avons l'accord des parents.

MARIAGES

- M Pierre COUTURIER et Mme Céline GRIVOT 11 Juin
- M Fatih KHAZOUR et Mme Flavie, Mathilde, Henriette RUDE 9 Juillet
- M Aymard, Alexandre, Louis, Marie De Cumont et Mme Paola, Sarah CARESSA 13 Juillet
- M Frédéric, Jean-Louis PIN et Mme Yasmina, Marie-Line FERQOUL 23 Juillet
- M Matthieu, Jean-Marie BERNARD et Mme Charlène, Marie-Claude, Paulette CHAGNON 6 Août

DÉCÈS

- Thierry, Claude BROQUIN- LACOMBE 16 Janvier
- Angèle, Marguerite RIBIER (veuve Bignolais) 25 Février
- Luigi, Domenico DEVOTI 2 Mars
- Jacques, Alfred ROUX 4 Mars
- Jeannine, Camille, France BOUET (veuve Minnaert) 27 Mars
- Bruno, Lionel, Maurice CLIN 20 Avril
- Simonne, Lucette VIANDER (veuve Surtel) 6 Juin
- David, Fernand PIGEAT 20 Août
- Jacques, André, Paul FONTAINE 20 Octobre
- Danielle, Dominique, Marcelle DUGUET (veuve Géraud) 13 Novembre

L'abbé Christian BENZEBIMIATA a été installé nouveau curé de la paroisse de Mehun-sur-Yèvre en remplacement de l'abbé Jean-Marc PISSEVIN depuis le 17 septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue
Presbytère : 7 Place du Général Leclerc- 18500 Mehun sur Yèvre

NOS RESPONSABILITÉS

ENVIRONNEMENT :

L'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique sera effective dès le 1 er janvier 2023.

Alors comment devons-nous trier ? La règle est simplifiée !



Tous les emballages plastique devront dorénavant et systématiquement être mis dans le bac ou sac jaune.

Plus d'hésitation !

Les pots de yaourt ou de crème fraîche, les barquettes en polystyrène, les sacs et sachets surgelés, la gourde de compote, les films, les tubes de dentifrice et les emballages de salle de bains... tous les emballages sont concernés à l'exception des emballages en verre qui devront toujours être déposés au niveau des points d'apports volontaires.

B O N N E A N N É E
2 0 2 3

